



**COMITÉ SUR LA MOBILITÉ DURABLE ET LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE TENUE LE 23
SEPTEMBRE 2021
PAR VISIOCONFÉRENCE**

Sont présents : M. François Bélisle, conseiller municipal (départ : 9 h 39)
M. Simon Boudreau, citoyen
M. Pierre-Luc Fortin, conseiller municipal et vice-président du Comité
M. Pierre Montreuil, conseiller municipal et président du Comité
M. Sylvain Perron, citoyen
M^{me} Valérie Renaud-Martin, conseillère municipale (départ : 9 h 43;
retour : 10 h 07)
M^{me} Sabrina Roy, conseillère municipale

Invités présents : M^{me} Ginette Bellemare, conseillère municipale
M^{me} Maryse Bellemare, conseillère municipale
M. Pascal Brodeur, chef de division – Conception et réalisation
M. Dany Carpentier, conseiller municipal (9 h 22 à 10 h 04)
M. Dany Cloutier, directeur – Direction de la sécurité incendie et sécurité civile
(8 h 52 à 8 h 57)
M^{me} Valérie Cloutier, greffière – Cour municipale (arrivée : 8 h 43)
M. Daniel Cournoyer, conseiller municipal (9 h 59 à 10 h 32)
M. Pierre Daviau, technicien – Surveillance de chantiers
M^{me} Sylvie DesRoberts, chef de service – Finances et administration M^{me}
Maude Desrosiers, ingénieure
M. Patrice Dupuis, directeur général, STTR
M. Samuel Gervais, attaché politique – Cabinet du maire (arrivée : 8 h 48)
M. Patrice Gingras, directeur – Génie
M. Marc-André Godin, chef de service – Planification et programmes
(arrivée : 8 h 38)
M. Samuel Gosselin, superviseur, STTR (arrivée : 9 h 03)
M^e Sarah Landry, secrétaire administrative aux commissions et comités
M. André Lavoie, directeur général, Roulons VERT
M. Frédéric Maurais, gestionnaire de portefeuille de projets – Direction du
génie (8 h 35 à 9 h 58)
M^{me} Mariannick Mercure, conseillère
M. Serge Nadeau, conseiller en planification, programmation et
recherche – Direction de la santé publique et responsabilité populationnelle,
CIUSSS-MCQ (départ : 8 h 36; retour : 8 h 44)
M. Jean-Yves Ouellet, capitaine – Division de la sécurité du milieu et du support
organisationnel
M. Guy Plamondon, coordonnateur – Mobilité durable et circulation
M^{me} Cynthia Simard, directrice – Communications et participation citoyenne
M^{me} Jalila Tanji, coordonnatrice – Pavage et structure (arrivée : 8 h 36)
M. Luc Tremblay, conseiller municipal (arrivée : 8 h 40)

Il est important de préciser que ce Comité a un rôle uniquement consultatif et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au Comité exécutif ou au Conseil municipal pour décisions ultérieures.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Pierre Montreuil préside la rencontre et en déclare l'ouverture à 8 h 31. De plus, il demande que le sujet « Projets reliés à la mobilité et à la sécurité réalisés en 2021 » soit ajouté au point Affaires diverses, et demande que le sujet « Enjeux des projets de sécurité routière, si ceux-ci sont payés par des citoyens » soit retiré de l'ordre du jour. L'ordre du jour est adopté tel que modifié.

2. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 26 août 2021

Le procès-verbal de la rencontre du 26 août 2021 est adopté à l'unanimité.

3. Suivis stratégiques

3.1. Suivi des axes et du tableau des projets

A. Axe 4 : Mesures d'apaisement de la circulation (projets pilotes)

Pétition de la rue Marie-Leneuf

À la suite des travaux réalisés sur la rue Marie-Leneuf, une pétition de 45 signatures réparties sur 29 adresses, dont la majorité provient du boulevard du Carmel, a été reçue en lien avec l'augmentation du trafic sur ce boulevard. M. Patrice Gingras rappelle aux membres du Comité que l'objectif des travaux était de rediriger le trafic vers les grandes artères, afin que la circulation sur la rue Marie-Leneuf soit à nouveau conforme à la circulation d'une rue locale. D'ailleurs, il félicite l'équipe des travaux publics puisque les travaux ont été ardues, et M. Guy Plamondon ajoute que des travaux de comptage seront faits sur la rue Marie-Leneuf et sur les boulevards du Carmel, des Récollets et Saint-Louis pour connaître la répartition du trafic à la suite des travaux réalisés. Enfin, M. Pierre Montreuil souligne avoir reçu des courriels de remerciement de citoyens de la rue Marie-Leneuf pour les travaux réalisés sur leur rue.

Mesures préventives sur la route de Red Mill Sud

Étant donné l'ajout imprévu de travaux de pavage sur la route de Red Mill Sud en 2021, M. Guy Plamondon propose aux membres du Comité de profiter de cette opportunité de travaux pour implanter des mesures d'apaisement sur cette route, près du rang Saint-Malo. En effet, il explique que la limite de vitesse passe de 70 km/h à 50 km/h devant les résidences, mais il a été constaté que les automobilistes ne ralentissaient pas suffisamment à l'approche des résidences. Par conséquent, des dos-d'âne permanents pourraient être implantés avant la limite de vitesse de 50 km/h et la limite de vitesse pourrait être reculée de 65 mètres pour inciter les automobilistes à ralentir.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande d'implanter des dos-d'âne permanents sur la route de Red Mill Sud, près du rang Saint-Malo, avant le panneau de limite de vitesse de 50 km/h et recommande de reculer cette limite de vitesse de 65 mètres. De plus, le président recommande de modifier le Règlement sur les limites de vitesse sur les voies de circulation locales afin que le règlement soit conforme à la présente recommandation. Approuvé à l'unanimité.

4. Suivi des rencontres antérieures

4.1. District de Pointe-du-Lac

4.1.1 Route 138 – Préparation du projet des accotements pavés

M. Patrice Gingras présente aux membres du Comité le projet de planage du ministère des Transports du Québec (MTQ); projet qui va permettre d'élargir l'accotement de certains tronçons de la route 138. Il ajoute que l'élargissement prévu des tronçons se situe entre un mètre et 1,7 m, et indique que certains tronçons ne pourront pas être élargis en raison de la présence de poteaux d'Hydro-Québec, de ponceaux et d'aménagements privés construits à la limite des propriétés et de la route. Enfin, M. François Bélisle propose de déplacer la glissière de sécurité qui se trouve à la hauteur du 9320 de la rue Notre-Dame Ouest, afin d'élargir l'espace disponible et propose que la Ville paie pour cette modification. Les membres du Comité discutent de cette proposition et conviennent que la dépense devra être discutée à une prochaine rencontre du Conseil.

4.15. Ville

4.15.1. Secteur centre-ville – Collecte des déchets et passage du balai mécanique

M. Guy Plamondon rappelle aux membres du Comité que les modifications apportées à l'horaire de la collecte des déchets créent un conflit d'horaire, puisque la collecte se fait désormais la même journée que le passage du balai mécanique. Par conséquent, 300 panneaux d'affichage doivent être remplacés, pour un coût d'environ 18 000 \$. Les membres du Comité discutent des modifications qui seront apportées et demandent qu'un plan de communication soit établi, afin que les citoyens concernés par les modifications soient bien informés des changements qui seront apportés.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande de remplacer 300 panneaux d'affichage dans le secteur du centre-ville, et demande que M^{me} Sylvie DesRoberts ajoute cette dépense au budget 2022 de la Direction des travaux publics. Approuvé à l'unanimité.

5. Présentation des nouvelles demandes à traiter

5.13. District de la Madeleine

5.13.1. Rue Fusey – Modifier la limitation du temps de 60 minutes à 120 minutes

Une demande a été déposée pour modifier la limitation du temps de stationnement sur la rue Saint-Valère, au coin de la rue Fusey, afin que la limitation soit désormais établie à 120 minutes.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande de modifier le Règlement sur la circulation et le stationnement pour que la limitation de stationnement de 60 minutes sur la rue Saint-Valère, au coin de la rue Fusey, soit désormais établie à 120 minutes. Approuvé à l'unanimité.

5.12. District des Estacades

5.12.1. Rue Pintal et une portion des rues Monseigneur-Comtois et du Cardinal-Villeneuve – Demande de modification de la zone scolaire

Une demande est déposée afin de prolonger la zone scolaire des rues du Cardinal-Villeneuve et Monseigneur-Comtois jusqu'au boulevard Thibeau, en plus d'appliquer cette zone scolaire à l'ensemble de la rue Pintal. En effet, ce prolongement permet de sécuriser le secteur et d'uniformiser la limitation de la vitesse à 30 km/h en période scolaire.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande de modifier le Règlement sur les limites de vitesse sur les voies de circulation locales, afin de prolonger la zone scolaire des rues du Cardinal-Villeneuve et Monseigneur-Comtois jusqu'au boulevard Thibeau en plus d'appliquer cette zone scolaire à l'ensemble de la rue Pintal. Approuvé à l'unanimité.

6. Affaires diverses

6.1. Présentation faite à la Ville par le ministère des Transports du Québec (MTQ)

M. Patrice Gingras résume la rencontre tenue avec le MTQ et présente les investissements majeurs qui seront faits en 2021-2023 : chaussées, structures et amélioration, radars pédagogiques. De plus, il présente aux membres du Comité l'état du réseau, des ponts, des ponceaux et des routes en Mauricie, et ajoute que plusieurs travaux d'amélioration du réseau seront faits par le MTQ.

6.2. Projets reliés à la mobilité et à la sécurité réalisés en 2021

M. Guy Plamondon présente les projets réalisés en 2021 :

- Construction d'îlots;
- Ajout de bollards (rues du Père-Marquette, Marion, Pie-XII, des Dominicains);
- Ajout de dos-d'âne (des Ursulines, avenue des Draveurs, de Sienne);
- Modifications aux marquages;

- Ajout de feux sonores et de feux de piétons;
- Implantation d'un feu de circulation avec un feu de piéton à l'angle de la place des Miliciens et de la rue Charbonneau;
- Mise en fonction de panneaux à vitesse variable sur la côte Rosemont;
- Prolongement des zones de vitesse à 50 km/h sur la rue Louis-de-France;
- Réalisation de la vélorue Saint-François-Xavier;
- Installation de mobilier temporaire et de bollards sur le boulevard Sainte-Madeleine;
- Réalisation d'études (sécurité des passages à niveau des pistes cyclables, écoles sécurités scolaires et actives, corridors de transport actif pour personnes âgées, logement étudiant, sécurité du pont de l'Île Saint-Quentin, implantation d'un réseau cyclable sur le boulevard des Cheneaux);
- Confection du rapport du PISRMM;
- Évaluation de 25 demandes d'interventions dans les listes de sécurité routière et d'apaisement;
- Réception à ce jour de plus de 700 requêtes citoyennes et réalisation à ce jour de 101 sites de comptage.

6.3. Défi sans auto solo

M. André Lavoie informe les membres du Comité que le défi sans auto solo est en cours et indique que des vélos électriques Vélo-Volt sont disponibles pour les fonctionnaires municipaux désirant participer au défi. En effet, les fonctionnaires municipaux pourront utiliser ces vélos dans le cadre d'un projet-pilote qui doit prendre fin par le déploiement du projet en 2022.

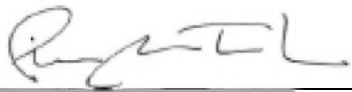
[...]

Date de la prochaine réunion

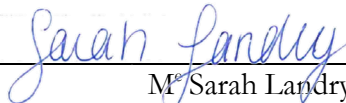
La date de la prochaine réunion sera déterminée après la période électorale.

Clôture de la rencontre

L'ordre du jour est épuisé et le président clôt la rencontre à 10 h 36.



M. Pierre Montreuil
Président du Comité et conseiller
municipal



M. Sarah Landry
Secrétaire administrative aux commissions et
comités

